



Direction des grands projets du nord de Montréal

PAR COURRIEL

Montréal, le 22 juillet 2024

Monsieur Mathieu Giroux
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement
140, Grande Allée Est Bureau 650
Québec (Québec) G1R 5N6
Mathieu.Giroux@bape.gouv.qc.ca

Objet : Réponses aux questions – Consultation ciblée de la séance du 16 juillet 2024 tenu par le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement

Monsieur Giroux,
Madame et Monsieur les commissaires,

Suivent la réponse à la question suivante soulevée lors de la séance de consultation ciblée du 16 juillet dernier :

- Est-ce que des activités traditionnelles autochtones étaient encore pratiquées dans le milieu d'accueil du projet ? et si oui lesquelles ?
 - o Dans le cadre du processus de consultation auprès des groupes autochtones concernés par le projet, le Conseil mohawk de Kahnawà:ke (CMK) a été appelé à décrire son utilisation du territoire dans le milieu d'accueil du projet. Voici la réponse qui nous a été transmise :

« Les ancêtres des Mohawks actuels de Kahnawà:ke ont historiquement utilisé et occupé des territoires situés le long de la rivière des Mille-Îles, du Kaniatarowanenne [fleuve Saint-Laurent] et des environs. Le lac des Deux-Montagnes, où la Kanà:tso (rivière des Outaouais) se mélange au Kaniatarowanenne, fournissait des eaux riches en nutriments pour des pêches productives et était également un lieu de rencontre pour le commerce entre les communautés autochtones et, plus tard, pour le commerce et les échanges avec les colons Français et Anglais. Un village entouré de palissades et [associé au] Clan de la Tortue se trouvait également dans le lac des Deux-Montagnes, en face de l'île aux Tourtes, et est appelé dans les histoires orales Kahnehta:ke. Des noms de lieux de la région, comme A'nenharithà:ke ou « là où mûrissent les raisins » (Saint-Eustache),



Direction des grands projets du nord de Montréal

décrivent le lien de longue date entre les Kanien'kehá:ka et ce territoire. Ainsi, la rivière des Mille-Îles et la vallée du fleuve Saint-Laurent ont été et continuent d'être des territoires clés pour la chasse, la pêche et le commerce. »

Nous ne disposons pas d'information sur des activités spécifiques ni d'emplacement précis sur les sites où elles seraient pratiquées. Il est à noter que le CMK analyse les projets dans une perspective écosystémique, qui dépasse le cadre géographique et temporel de l'étude d'impacts.

Je vous prie de recevoir mes sincères salutations.

La directrice,

France Lajoie